

Question présentée par le député :

M. Mathias Buschbeck

Date de dépôt : 12 mai 2016

Question écrite urgente

Lorsque le Conseil d'Etat a entrepris son voyage en 1960 afin d'instaurer les « ondes vertes », a-t-il pris la transparence et la concertation dans ses bagages ?

Depuis l'année passée, le Conseil d'Etat met en place des « ondes vertes » pour favoriser le transport individuel motorisé sur les pénétrantes du canton. Cette politique, à rebours du bon sens et des politiques menées ailleurs en Europe, fait en outre l'objet d'une communication totalement unilatérale et partielle tant sur sa mise en place que sur ses effets.

- *Les communes de Vernier, Onex, Lancy – voire Bernex, Confignon et Meyrin – ont-elles été consultées lors de la mise en place de ces mesures de circulation sur leurs communes ? Sinon, pourquoi le Conseil d'Etat n'a-t-il pas jugé utile de le faire ?*
- *Quelles conséquences sont attendues sur la vitesse à laquelle transitent les automobilistes traversant les quartiers ? La sécurité des piétons et des cyclistes, dont font notamment partie des enfants sur le chemin de l'école, est-elle assurée ? Sur ce point, quels seront les impacts de la prolongation des feux rouges piétons déjà passablement longs ? Pour les bordiers, faut-il s'attendre à une augmentation des nuisances sonores induites par la vitesse des véhicules et le nombre de véhicules ?*
- *Quelles sont les conséquences attendues sur la vitesse commerciale des transports publics, notamment des trams ?*
- *Du point de vue de la sécurité, le Conseil d'Etat trouve-t-il normal que, au niveau du croisement Châtelaine/Henri-Golay, les piétons, notamment les enfants (environ 3000 enfants sont recensés dans un rayon de 1 km), doivent désormais traverser en deux phases distinctes,*

les forçant à attendre de longues minutes coincés sur un îlot au milieu de quatre voies de circulation ?

- Comment le transit périurbain, celui qui croise perpendiculairement les axes en régime « onde verte », est-il modifié (route du Pont-Butin, avenue de l'Ain) ? Dans de tels cas, quels sont les impacts sur les transports publics qui circulent perpendiculairement ?*
- On nous parle également d'une diminution du trafic de transit à l'intérieur des quartiers. Des modèles ont-ils été réalisés ? Les feux des axes routiers secondaires sont-ils eux aussi prolongés ?*
- Selon le Conseil d'Etat, combien de personnes supplémentaires, encouragées par l'effet d'annonce des ondes vertes, reprendront à court et moyen terme leurs voitures aux heures de pointe ? Les bouchons ne risquent-ils pas de se reporter au centre-ville ?*
- Le Conseil d'Etat ayant annoncé un bilan suite à l'instauration de l'onde verte sur la route de Vernier, est-il possible de prendre connaissance de l'entier du rapport dressé à cette occasion ?*
- Finalement, est-il prévu d'associer les communes concernées dans les bilans qui seront tirés à l'avenir ?*